

## Actu CE du Jeudi 31 Mai 2018

Le **SNU** Pôle Emploi **FSU** Occitanie vous informe sur l'Actualité du CE

### BAISSE DES EFFECTIFS A PÔLE EMPLOI

L'ensemble des organisations syndicales et élu-es au CE en Occitanie ont fait lecture d'une déclaration préalable condamnant la récente annonce de baisse des effectifs à Pôle Emploi par la Ministre de l'Emploi. **Aucun poste n'est de trop pour nous à Pôle Emploi !!!**

Un vote **unanime** a été effectué sur une demande de CE Extraordinaire sur le sujet de la baisse des effectifs et ses impacts en Occitanie.

Le CCE de Pôle Emploi ne disposant pas de fonds propres, le CE Occitanie a décidé à la majorité d'abonder financièrement sur son budget de fonctionnement à hauteur de 30000€ pour permettre aux Elu-es nationaux d'engager toute action d'expertise ou juridique en lien avec la baisse des effectifs. Il est rappelé que cette somme n'est pas fongible et n'est pas prise sur les Activités Sociales et Culturelles des Agents.

#### Résultat du Vote

13 POUR (4 **SNU** - 5 FO - 2 SNAP - 2 CFDT)  
6 ABSTENTIONS (3 CGC - 1 UNSA - 2 CGT)

Au niveau national, l'ensemble des élu-es (**Sauf CFDT et CGC**) ont quitté l'instance CCE du 24.05.18 face au mutisme de la Direction Générale et l'annonce de suppression d'emplois. Nous avons exigé un CCE extraordinaire sur le sujet qui devrait être programmé le 20.07.18

### RENFORCEMENT DES EQUIPES DU CONTRÔLE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

Le **SNU** réaffirme son opposition totale au contrôle de la recherche d'emploi. Cette approche coercitive des Demandeurs d'Emploi issue de la volonté politique n'est pas la conception qu'a le **SNU** d'un Service Public de l'Emploi.

Le sujet du CRE a été abordé nationalement en CCE le jeudi 24 mai 2018 et a été **unanimentement** rejeté par l'ensemble des élu-es et organisation syndicales qui ont demandé l'abandon du projet de renforcement des ces équipes. Pour le **SNU**, c'est le nombre de Conseillers GDD et à l'Emploi qu'il faut augmenter pour un Service Public de l'Emploi de qualité.

Suite à la consultation nationale, le point du renforcement des équipes du contrôle de la recherche d'emploi en Occitanie a été abordé lors de la réunion du CE du jeudi 31 mai 2018.

Le **SNU** rappelle que ce renfort se fait **à iso effectifs**.

En Occitanie, ce renfort va être de 39 conseillers et de 3 managers, d'ici la fin de l'année 2018, amenant au final à un total de 58 CRE et de 5 Managers en Occitanie.

La Direction Régionale a fait le choix de centraliser les équipes à Montpellier et Toulouse au sein des Directions de la Production Occitanie EST et OUEST.



## Le Schéma sera le suivant

2 REA (+1 REA) et 32 CRE (+ 22 CRE) à la Direction de la Production EST à Montpellier avec une équipe en charge de l'Hérault, l'Aude et l'Ariège et une autre équipe en charge du Gard, de la Lozère, et des Pyrénées Orientales.

2 REA (+1 REA) et 26 CRE (+ 17 CRE) à la Direction de la Production OUEST à Toulouse avec une équipe en charge de la Haute-Garonne et une autre équipe en charge du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Tarn, de l'Aveyron, du Lot et du Tarn et Garonne.

Le DAPE sera quant à lui basé à la Direction de la Production EST à Montpellier (Création de Poste).

## Le processus RH sera le suivant

- ✓ Recensement des souhaits de mobilité des Agents des Directions de la Production EST et OUEST en Juin 2018
- ✓ Diffusion des postes en BDE en Juillet 2018
- ✓ Nominations en Septembre 2018
- ✓ Formation d'Octobre à Décembre 2018
- ✓ Prise de poste effective au 1<sup>er</sup> Janvier 2019

## **PERSPECTIVES PLATEFORMES AGENCES - Le 3 en 1**

Le Dossier PPA (Perspectives Plateformes Agences) était attendu de longue date, après sa présentation au niveau national en Avril 2018, sa déclinaison régionale en Occitanie a été présentée au CE du Jeudi 31 Mai 2018.

Ce dossier est un 3 en 1.

Il aborde la rénovation du 3949, la rénovation de l'appui aux Agences (Plateformes et PAG) et la rénovation du 3995.

### ✓ **La Rénovation de l'Accueil Téléphonique 3949**

Sur la file indemnisation, le demandeur d'emploi qui se sera identifié verra son appel orienté vers son agence de rattachement géographique et pris en charge par un conseiller GDD, le débord vers la plateforme est supprimé. Le demandeur d'emploi, en cas de non réponse, et au bout de 3 minutes, aura la possibilité de laisser un message vocal (MEVO) qui sera retranscrit par mail.

Sur la file placement, le demandeur d'emploi en accompagnement renforcé aura la possibilité de laisser un message vocal qui sera retranscrit sous forme de mail.net à son Conseiller Référent.

La mise en œuvre de ces nouvelles modalités est prévue en Occitanie à compter de septembre 2018.

### ✓ **La Rénovation de l'Accueil Téléphonique 3995**

Ce projet qui rentre dans le cadre de PPA (Perspectives Plateforme Agences) n'a pas été vu en Occitanie pour le moment même si une échéance nationale est actée au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2020.



Une expérimentation va avoir lieu en Ile de France et en Nouvelle Aquitaine. Concrètement, toute entreprise identifiée par son SIRET et son Téléphone dans DUNE sera directement orientée vers son agence de rattachement (Equipe CDE) dès lors qu'il s'agit d'un recrutement. De la même manière que pour le Demandeur d'Emploi, en cas de non réponse et au bout de 3 minutes, l'employeur aura la possibilité de laisser un message vocal (MEVO) qui sera retranscrit par mail et traité par l'équipe CDE du site.

Les plateformes conserveront les appels des entreprises non identifiées et de la file autres motifs. Pôle Emploi Services prendra en charge les appels de la file recouvrement CSP, études mandataires.

## ✓ **La rénovation de l'Appui aux Agences (PAG et Plateformes)**

Il s'agit ici de clarifier et de mettre à plat les activités effectuées en agence via les PAG et en Plateformes.

Les Pôles Appui et Gestion sont confortés dans leurs existence (une exigence du **SNU** depuis 10 ans et la fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC) mais leur périmètre d'activité est redéfini nationalement : contribution à la gestion de la liste, à la gestion des courriers, à l'appui à la prestation, à l'appui logistique et aux RH.

***Cette redéfinition des activités est en lien évident avec la Classification des Emplois signée par la CFDT, la CFTC, la CGC et le SNAP qui minimise demain le métier de Gestionnaire Appui, entre autres, dont l'amplitude de progression sera désormais limitée à Technicien alors que le Conseiller pourra être Agent de Maîtrise.***

Les Plateformes s'occuperont de l'appui aux services dédiés aux DE (Formations, Aides et Mesures, Prestations), Appui à la gestion de compte / contentieux, accueil téléphonique.

En Occitanie, la Direction va maintenir le socle d'effectif actuel travaillant sur des activités d'Appui et Gestion, ce qui représente 144 personnes, en tâchant de rééquilibrer, au fur et à mesure de certains départs, les ressources pour doter toutes les agences de la région d'un Agent en PAG à minima.

10 agences à ce jour n'ont pas de PAG et elles sont toutes situées en Occitanie OUEST.

Un certain nombre d'activités ne seront plus exercées demain en agence mais en plateforme.

- L'activité Indus (précontentieux) va être transférée de la DP EST vers les agences avec effet immédiat
- Les Attentes Réexamen vont être transférées de la DP EST vers les Agences en Septembre 2018
- Les DALs résiduelles vont être transférées des DP EST et OUEST vers les Agences
- Les DP EST et OUEST prendront en charge les attentes Kairos, les assiduités des stagiaires, et les appels des Demandeurs d'Emploi non identifiés de la file indemnisation.



## EVOLUTION DE L'ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION REGIONALE PÔLE EMPLOI OCCITANIE : DRAPS, DAFG, DSRE

✓ La **DRAPS** (Direction régionale en Charge de la Performance Sociale)

Un poste de Chargé de Mission RH est créé et viendra en appui au Directeur des Ressources Humaines qui est le responsable de la DRAPS.

Un poste de Directeur de Fonction est créé, également en appui du DRH et supervisera les services suivants : Pilotage et Gestion Administrative de la Paie (25 personnes), Relations Sociales (5 personnes), Qualité de Vie au travail (8 personnes).

Le Service Formation et Gestion des Compétences (11 personnes) et le Service Emploi-Carrière et Accompagnement Managérial (12 personnes) reste en lien direct avec le DRH. Le Service Formation et Gestion des Compétences aura malgré tout un Responsable de Fonction Formation.

✓ La **DSRE** (Direction de la Stratégie et des Relations Extérieures)

La modification de l'organigramme de la DSRE ne concerne que le service Communication. Les évolutions présentées ne modifient pas l'offre de service globale de la Communication. Elles portent principalement sur une modification de rattachement de certaines activités entre les deux managers.

✓ La **DAFG** (Direction Administration Finances Gestion)

Création d'un poste d'Adjoint au DAFG et installation d'un manager unique en responsabilité des services achats/marchés/appro et pilotage DAFG.

L'ordre du jour du CE n'ayant pas été épuisé, une continuité est prévue le mercredi 13 juin 2018.

**Lézignan-Corbières, le jeudi 31 mai 2018**

